



Envoyé en préfecture le 20/06/2022

Reçu en préfecture le 20/06/2022

Affiché le

SLOW

ID : 087-218704203-20220620-2022_22-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-21

Membres : 11

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-deux, le 17 juin, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 7 juin 2022

Présents : Valadas Hervé, Turbiez Chantal, Poulet Bernard, Pala Henri, Grenaille Romain-Bérenger, Champroy Nahoum, Landeau Aurore, Duhamel Marie-Laure, Marçais Bertrand

Excusé : Brard Michel

Non excusés : Maligne Francis

Landeau Aurore est nommée secrétaire de séance

Demande de subvention Route de Doueineix programme 2023

Monsieur le Maire demande l'accord de solliciter les subventions auprès du Département pour la réfection de la route de Doueineix.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la demande de subvention

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE
LE:

PUBLIE LE

Fait et délibéré en mairie les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Au CHATENET en DOGNON, le 17 juin 2022

Le MAIRE, Valadas Hervé

Le Maire,
Hervé VALADAS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de contrôle de légalité.